



**Association Professionnelle
des Médecins Scolaires**

Bruxelles, le 21 septembre 2021

Madame Bénédicte Linard,

Vice-Présidente et Ministre de l'enfance,
de la santé, de la culture, des médias et
des droits des femmes en FWB

Objet : Situation alarmante et maltraitante pour les équipes PSE

Suite aux dernières mesures prises par le CODECO du 20/8/21, il a été annoncé au secteur PSE un tracing allégé, avec en Wallonie, la reprise des missions de base. A Bruxelles, la participation en urgence de la PSE à la campagne de vaccination des élèves de secondaire est imposée au vu du faible taux de couverture vaccinale dans cette région du pays. Pour tous, l'allègement de la gestion du tracing Covid s'est révélé un leurre.

Voici les faits depuis le 1^{er} septembre 2021 : les services PSE et les centres PMS Wallonie Bruxelles Enseignement (les services/centres) ont débuté l'année avec des consignes incomplètes voire erronées concernant les mesures de tracing que les services/centres bruxellois doivent cumuler avec le dossier de vaccination Covid des adolescents mais aussi des enseignants et peut-être de certains parents. Depuis 3 semaines, au gré de nombreux mails et annonces de la part de l'ONE, les nouvelles consignes, errata et webinaires se succèdent à un rythme effréné, laissant les équipes ébahies par tant de contradictions en tout genre. Les équipes déforcées après 18 mois de gestion de crise sanitaire (personnel absent pour maladie, manque d'infirmières, de médecins scolaires, démissions) se retrouvent avec des modifications récurrentes de dernière minute, un tracing compliqué bien plus qu'allégé et, en urgence à Bruxelles, la mise en œuvre d'une mascarade de campagne de vaccination contre la Covid-19. Il est clairement impossible et contraire aux principes de promotion de la santé, de sensibiliser en 15 jours de temps une population. Tout au plus peut-on l'informer, sans garantie aucune d'un quelconque résultat. Il est clairement impossible que des équipes déforcées puissent s'approprier une logistique vaccinale complexe en si peu de temps et compte tenu du fait que le tracing s'est alourdi et s'effectue toujours en parallèle. Il est faux de croire que la Cocom apporte l'aide logistique nécessaire aux services/centres tant pour le tracing que pour la vaccination. Il faut également reconnaître l'échec de mettre dans les mains des directions d'écoles la première marche du tracing, comme tâche partagée avec les services/centres. Là aussi, il faut pointer les retards de transmission des consignes, les contradictions et les documents erronés ainsi qu'inadéquats que les écoles ont reçus.

**A.P.M.S.
Rue d'Orbais 11A
1360 Perwez**

**Site internet : www.apms.be
Courriel : info@apms.be
Compte bancaire : BE98 0682 1107 8693**



**Association Professionnelle
des Médecins Scolaires**

La complexité institutionnelle et le morcellement des prises de décisions viennent clairement de montrer leurs limites. Pourtant nombres de mesures avaient été négociées durant l'été pour prendre effet à la rentrée scolaire. **Le secteur attend que son expertise soit prise en compte, attend également d'être associé aux réflexions préalables** dès le début, sans faux semblants de consultation de dernière minute du terrain.

Pour rappel, les services/centres ont, entre autres, pour missions de base le suivi régulier du développement de la santé et du bien-être des jeunes en ce compris les vaccinations reprises dans le programme de la FWB.

Au vu, pour les services/centres de l'impossibilité pour la deuxième année consécutive de suivre la santé des jeunes, de réaliser tout ou partie des vaccinations (ex : vaccination HPV) mais aussi de déployer des moyens pour être attentifs en particulier à leur santé mentale, il est à prévoir des conséquences sur la santé globale des jeunes qui seront les adultes de demain. Les professionnels PSE sont bien conscients de ce qui ne sera pas détecté ou détecté trop tard (scoliose, amblyopie, troubles auditifs, surpoids, retard ou puberté précoce, mal-être, harcèlement...). Il sera donc important d'assumer les conséquences de ces choix en termes de santé préventive, en ce compris de santé mentale, chez nos jeunes.

Si la gestion des maladies transmissibles en milieu scolaire et la vaccination rentrent bien dans les missions de la PSE, les conditions dans lesquelles le secteur est actuellement mis pour réaliser le tracing et la vaccination contre la Covid-19 entraînent une perte de sens tant pour les professionnels que pour les familles et les écoles.

Dans le même ordre d'idée, c'est de la santé des professionnels du secteur PSE dont il faut se préoccuper, faute de quoi, il n'y aura plus beaucoup de monde pour suivre préventivement la santé globale des jeunes.

Rappelons que le secteur est en attente depuis de nombreuses années d'une revalorisation financière et que les conclusions d'une étude sur le sujet ont montré l'ampleur du gouffre.

Le secteur PSE peine déjà à remplir ses missions de base. Cet état de fait est connu du cabinet ministériel de l'enfance et de l'ONE. Nous reconnaissons qu'un début de refinancement a commencé. Néanmoins puisque l'important refinancement structurel attendu n'a pas encore eu lieu, il convient donc de donner un mandat clair au secteur sur ce qu'il doit faire **avec les moyens actuels qui sont les siens** et ce qu'il doit abandonner pour cette année scolaire.